

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5960>



Que faire si vous n'êtes pas satisfait.e de votre résultat de mutation ?

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Carrières - Mutations 2024 - Archives Mutations des années antérieures (pour mémoire) - Mutations 2020 -



Publication date: vendredi 6 mars 2020

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Que faire si vous n'êtes pas satisfait.e de votre résultat de mutation ?

- vous n'obtenez pas de mutation ?
- vous n'obtenez pas l'académie formulée en vœu 1 ?
- votre barème est erroné mais l'administration n'a pas répondu favorablement à votre demande dans la période d'affichage des vœux et barèmes ?

Alors contactez les élus du SNES-FSU qui vous conseilleront et vous accompagneront dans le dépôt d'un recours auprès de l'administration.

- par mail à emploi@snes.edu (pour les postes en CPGE : prepas@snes.edu)
- par téléphone : 01.40.63.29.64

Page du site du SNES National consacrée à ce sujet : [cliquer ici](#).